



Association Loi 1901
Enregistrée à la sous-préfecture de Reims sous le n° 5457

6 rue Léon Patoux – 51100 REIMS
51686 REIMS Cédex 2
Bureau ouvert de 9h00 à 17h00
mardi-mercredi -vendredi

Téléphone : 03.26.86.64.56
Mail : ffbridge.champagne@gmail.com
N° SIRET : 44461548800020

CONSEIL REGIONAL du 15 mars 2024.

A 17 h 30, le Président accueille sur le parvis de la « Maison du Bridge » les 32 personnes présentes (présidents de clubs ou leurs représentants et quelques invités en particulier du club de Revigny ainsi que Mr Jean Lorin et Mr Jean-Claude Dazy) afin de procéder au dévoilement de la plaque dédiée à Jean-Pierre Pottelette. Il remercie tout d'abord Mme Pottelette de sa présence et rappelle brièvement toute l'implication et l'investissement de Jean-Pierre Pottelette pour la réalisation de ce projet « création d'une Maison du Bridge en Champagne » qui devient donc à partir de ce jour « Centre Jean-Pierre Pottelette ». Il cède ensuite la parole à Patrick Bogacki représentant le président de la FFB excusé. Nous vous reproduisons l'intégralité du discours prononcé par Patrick Bogacki :

Après avoir laissé son empreinte dans la Meuse avec la création en 1970 du club de Revigny.

JPP, ingénieur de formation, a apporté ses qualités et ses compétences d'organisateur dans le monde du bridge.

Sollicité par le Comité de Champagne JPP y a pris des responsabilités en qualité de directeur des compétitions, responsable de l'arbitrage, avant d'en devenir le Président.

Il marquera sa présidence avec l'acquisition d'un immeuble en 2005 qui deviendra : « la maison du bridge » qui comme nous l'avions imaginé s'est avérée être une vraie réussite.

Son rôle dans le montage de la MBC mérite d'être salué.

Souvenez-vous, ce ne fut pas un long fleuve tranquille sa concrétisation a soulevé beaucoup d'inquiétudes

JPP a su prendre son bâton de pèlerin pour obtenir l'appui des clubs et, entourée d'une équipe soudée tous les défis ont pu être surmontés.

Ayant cédé sa place, en 2008, JPP, resté, au bureau du comité a activement collaboré avec les 2 présidents qui lui succédèrent.

En 2018, le poste de président devenu vacant JPP n'a pas hésité, à + de 80 ans à reprendre du service. En 2020, JPP transmet le flambeau à JLuc Corpart.

Tous saluent sa disponibilité, ses compétences son calme en toute circonstance, aujourd'hui encore JPP reste une référence. Après 50 ans de dévouement à la cause du bridge, ce fut pour moi, un grand plaisir de lui remettre au nom de la FFB la médaille de vermeil. Il y a 2 ans et aujourd'hui c'est un honneur de participer à cette commémoration.

C'est un bel et légitime hommage que Le comité de champagne a souhaité rendre à JPP, son talent et son engagement ont contribué incontestablement au rayonnement du bridge en champagne.

Si vous n'avez pas oublié les légendaires retards de JPP reconnaissons que sur l'ensemble de son action JPP était clairement en avance.

Un grand merci Jean Pierre, et à Me Pottelette, Nicole, qui a forcément contribué à cette réussite.

A l'issue de cette sympathique cérémonie, après avoir remercié Mme Pottelette et Mme Bogacki, Mr Corpart invite les membres à assister à ce Conseil Régional. Ne sont pas représentés mais excusés les clubs de Soissons, Villers-Cotterêts et Patrick Guy trésorier. Il donne lecture de l'ordre du jour de celui-ci.

1) **Conseil Fédéral** :

Le Président rappelle qu'il a assisté les 24 et 25 février à un Conseil Fédéral à l'issue duquel il s'avoue déçu.

En effet alors que 3 présidents de Comité avaient été chargés de faire un état des lieux, un ressenti, mais aussi de faire connaître leurs problèmes ou besoins auprès de tous les Comités de France, aucune conclusion ou suite n'a été fournie par la FFB.....

Il a d'ailleurs rédigé auprès de la FFB un courrier déplorant ce fait. Le Président du Comité des Flandres a adressé un courrier encore plus vindicatif dans le même sens.

Un cabinet conseil sollicité par les dirigeants de la FFB est venu exposer les éventuelles dispositions à prendre pour anticiper la mutation que connaît la pratique du bridge actuellement : enrayer la baisse des effectifs, remédier au vieillissement par le recrutement, s'adapter au bridge en ligne qui concurrence le bridge traditionnel.... Malheureusement les conclusions restent à l'état de belles paroles, de vœux pieux.... Semble-t-il.

Finances : La situation de la FFB est toujours aussi « délicate » ; la vente du bâtiment et la découverte d'un nouveau local sont toujours en discussion. Il est rappelé que l'organisation de grands évènements (jeux à Strasbourg) se sont avérés très déficitaire. La prise en charge des équipes nationales est de plus en plus onéreuse. Enfin l'inévitable réorganisation et maintenance du système informatique coûte de plus en plus.....

- **Tarifs** : nouveaux tarifs proposés par la FFB : licence 23.50 € et forfait adhésion club 60.00 €.

- La FFB a décidé de modifier la compétition « **Coupe de France** » dès cette année 2024. Donc celle-ci sera limitée au stade du Comité en 2024. A partir de la saison prochaine cette compétition se déroulera sur une saison et non plus sur l'année civile.

II) **Compétitions** :

Minh directeur des compétitions revient sur quelques décisions inattendues qui ont ou qui vont perturber le calendrier de cette année à savoir :

- **Coupe de France** : (voir ci-dessus : Conseil Fédéral).
Il a donc dû réorganiser celle-ci au niveau du Comité deux tours éliminatoires seulement afin de conserver 16 équipes pour disputer les ¼ de finales. Ces ¼ se dérouleraient sur une journée et les ½ et la finale sur une autre journée.
Il ne peut fournir de dates précises à ce sujet, il faut que la finale ait lieu en juin absolument.
Il signale en outre que ces modifications (pas de finale de ligue et nationale dans les épreuves Coupe de France pénaliseront certains joueurs d'indice élevé. De ce fait on pourrait envisager une dotation de PP pour cette coupe de France prélevée sur le quota de points attribués au Comité....
- **Interclubs** : Minh rappelle l'organisation de ce vaste rassemblement des 49 équipes inscrites à ce jour dans les 5 catégories, déroulement qui sera une première en Champagne. Le club de Tinquieux a pris à sa charge tout l'aspect matériel de cette manifestation. La salle a été louée au prix de 230 € pour le week-end et un ami de Minh est chargé de l'arbitrage.
Concernant cette épreuve, Minh signale qu'il déplore quelque peu le manque d'équipes de séries inférieures.
D'autre part, il insiste une fois de plus sur la nécessité, de former des équipes au sein des clubs Une personne se chargerait de faire connaître cette épreuve et de constituer des équipes dans son club
- **Challenge** : celui-ci est organisé au niveau national par la FFB ; il se déroule en semaine et l'indice maximum pour y participer est de 45.
Il fait part d'un léger manque de participation, donc 2 centres seulement sont prévus pour cette année.
Il rappelle que l'inscription peut se faire directement et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir disputé des tournois de régularité auparavant.
- **Tournois du Challenge organisés par les clubs** : il signale que 5 Présidents de clubs à ce jour, ont répondu à son courrier concernant la date prévue pour leur tournoi annuel. Il souhaite obtenir au plus vite les dernières dates afin de pouvoir établir un calendrier qui s'avère un véritable casse-tête pour lui.

Le Président remercie Minh et aborde quelques sujets divers.

Villers Cotterêts : Le Président rappelle qu'il a eu un entretien avec le Président de ce club qui propose l'organisation d'une manifestation bridgesque dans la « maison de la Francophonie » récemment inaugurée dans sa commune. Les membres présents réagissent favorablement mais comment ? sous quelle forme ? quand ? Le club organisait un tournoi du Challenge auparavant...Le Président est chargé de voir ce sujet avec Mr Dessalines d'Orbigny.

- **Les jeux Olympiques** : Il est proposé de participer aux animations prévues lors du passage de la flamme olympique ; manifestation organisée par « Reims ». Les membres se demandent quelle suite donnée à cette proposition et sous quelle forme ?...
- **Le représentant de Châlons en Champagne** Mr Lhermigny profite de cette occasion pour rappeler qu'un projet de développement du bridge est en cours à Châlons en Champagne. Ils se sont associés au club d'échecs pour organiser en commun des opérations ; l'une est prévue le 30 juin et la seconde lors de la foire expo de septembre. Il reconnaît en outre que malgré leur implication, leur dévouement, ces opérations apportent peu de nouveaux joueurs. Le Président invite le club de Châlons en Champagne à se rapprocher de Mr Garnier J.P qui est chargé du « développement du bridge » à la FFB. En outre, Châlons signale que deux professeurs de mathématiques et 4 classes de collège ont pleinement adhéré au bridge scolaire.
- **Effectifs** : Le Président signale une légère baisse continue des licenciés ; nous ne sommes plus que 827 à ce jour. La champagne est le plus petit Comité en nombre d'adhérents.
- **Taxe d'habitation** : Même si ce sujet ne concerne pas directement le Comité mais la Maison du Bridge, il informe l'assemblée d'un litige en cours avec les Services Fiscaux. Malgré l'aide de Jean Lorin qui avait adressé un courrier explicatif, ceux-ci remettent en cause l'exonération de Taxe d'Habitation pour un montant de 4000.00 €. L'assistance d'un avocat semble inévitable ; ce problème sera abordé en assemblée de la Maison du Bridge.
- **Maison du Bridge** : Mr Dazy, président de cette structure, profite de l'occasion pour signaler qu'une réunion est prévue à ce sujet (imposition) en juin. D'autre part, il signale qu'il souhaite abandonner ce rôle de président de la Maison du bridge qu'il assume depuis 13 ans.
- **Fin de mandat** : Le Président rappelle qu'en septembre auront lieu des élections pour désigner un nouveau Comité. Il invite donc les membres à y réfléchir.
- **Questions diverses** : Aucune question n'étant soulevée, à 19 heures le Président remercie les membres présents, clôt la séance et invite l'assemblée à un vin d'honneur suivi du repas.

Le Secrétaire Général

Lionel Masse